

# Disparités territoriales de recours au dépistage du cancer du col de l'utérus

Anne-Marie Konopka<sup>1,2</sup>, Thomas Barnay<sup>1</sup>, Nathalie Billaudeau<sup>2</sup>, Christine Sevilla-Dedieu<sup>2</sup>

1- Erudite, UPEC

2- Fondation d'entreprise MGEN pour la santé publique

# Introduction

- Cancer du col de l'utérus :
  - 3000 nouveaux cas et 1100 décès chaque année
  - Pouvant être évité dans 90% des cas grâce au dépistage
- Dépistage du cancer du col de l'utérus :
  - Frottis cervico-utérin réalisé par un gynécologue, un généraliste ou une sage-femme
  - Recommandé pour les femmes de 25 à 65 ans tous les 3 ans
  - Seules 60% des femmes âgées de 25 à 65 ans se font dépister

# Introduction

- D'importantes disparités géographiques de recours au dépistage sont constatées
- Quels sont les déterminants expliquant ces disparités territoriales ?
  - Les caractéristiques individuelles des femmes ?
    - Âge, niveau de revenu, statut marital
    - État de santé, complémentaire santé
  - Les caractéristiques territoriales du lieu de résidence des femmes ?
    - Accès aux professionnels de santé concernés par le dépistage
    - Environnement socio-économique

# Méthode

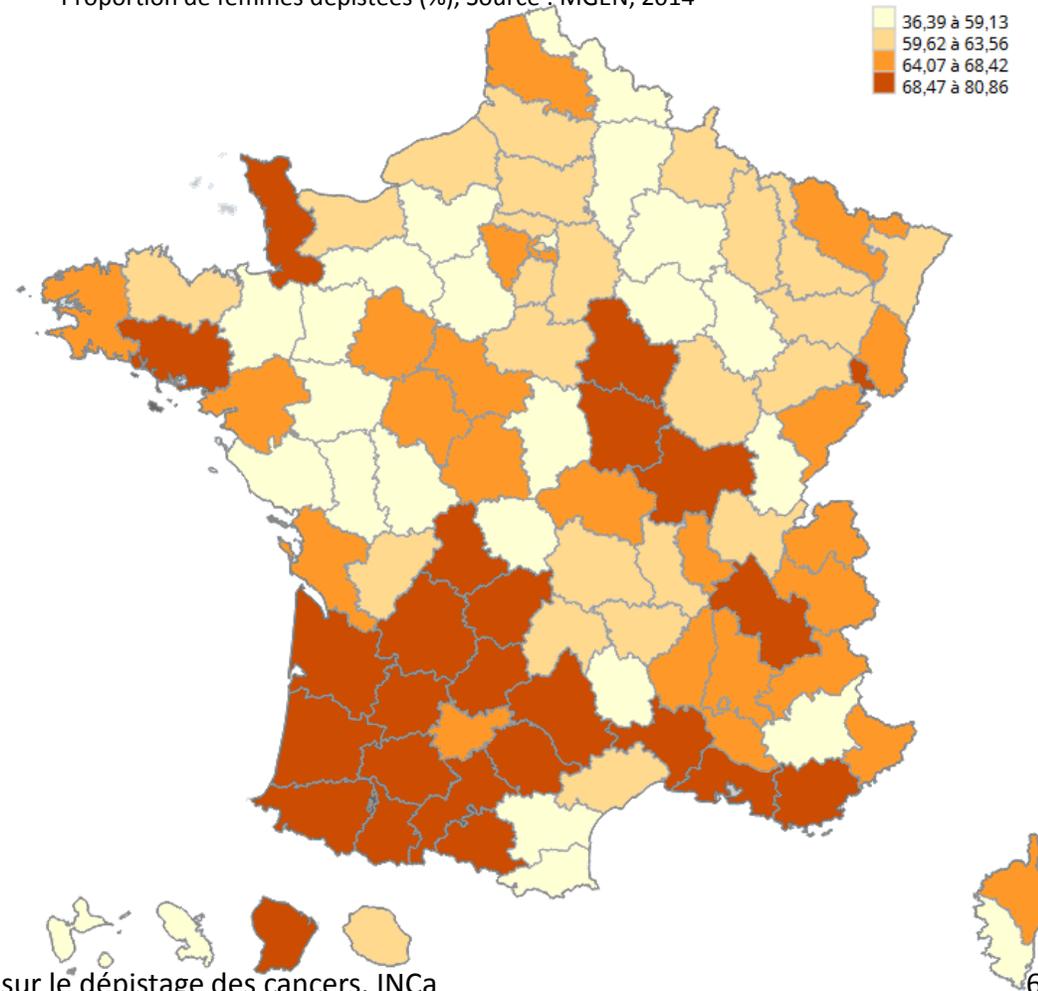
- Données de remboursement de la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN) sur 3 ans (2012-2014)
- Échantillon représentatif au 1/100<sup>ème</sup> de la population MGEN
  - Sélection des femmes âgées de 25 à 65 ans
  - Résidant en France métropolitaine ou DOM (hors Mayotte)
  - Couvertes sur l'ensemble de la période par le régime obligatoire de l'assurance maladie

# Méthode

- Estimation d'un modèle mixte (régression logistique avec effets aléatoires) :
  - Variables individuelles des femmes :
    - Catégories d'âge, revenu mensuel, vie en couple
    - Prise en charge en Affection Longue Durée (ALD), suivi médical (contraception, grossesse, mammographie)
  - Variables territoriales du département de résidence des femmes :
    - Densité de professionnels de santé (gynécologues, généralistes et sages-femmes regroupés)
    - Proportion de cadres et de bénéficiaires de la CMU-C
    - Dépistage organisé expérimental dans 13 départements
    - Tarif moyen pour une consultation de gynécologie

# Résultats : statistiques descriptives

Proportion de femmes dépistées (%), Source : MGEN, 2014



- En moyenne, 64% des femmes âgées de 25 à 65 ans sont dépistées
- Entre 36 et 81% de femmes dépistées selon les départements de résidence

# Résultats : statistiques descriptives

- La proportion de femmes dépistées est plus importante chez les femmes :

Facteurs individuels	Facteurs contextuels
<ul style="list-style-type: none"><li>- Plus jeunes</li><li>- En couple</li><li>- Ayant un revenu mensuel plus élevé</li><li>- N'étant pas prises en charge en ALD</li><li>- Ayant un suivi régulier chez le gynécologue (suivi de contraception, grossesse)</li><li>- Ayant réalisé une mammographie</li></ul>	<p>Résidant dans un département :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- À forte densité de professionnels de santé</li><li>- Ayant une forte proportion de cadres</li><li>- Ayant une faible proportion de bénéficiaires de la CMU-C</li><li>- Ayant un plus faible tarif moyen de consultation de gynécologie</li></ul>
Source : MGEN, 2014	

# Résultats : modèle

Variables associées au dépistage du cancer du col de l'utérus			
Individuelles	Odds-Ratio	Départementales	Odds-Ratio
Âge (-)	De 0,8 à 0,2	Densité de professionnels de santé (+)	De 1,2 à 1,5
Revenu mensuel	NS	Proportion de cadres (+)	De 1 à 1,3
Vie en couple (+)	1,4	Proportion de bénéficiaires de la CMU-C (-)	De 1 à 0,9
ALD	NS	Tarif moyen d'une consultation de gynécologie (-)	De 0,9 à 0,8
Suivi de contraception (+)	2,1	Dépistage organisé expérimental	NS
Suivi de grossesse (+)	1,8		
Mammographie (+)	5,4		

Source : MGEN, 2014  
NS : Non significatif

# Discussion

- Quels sont donc les facteurs explicatifs principaux du recours au dépistage ?
  - Les femmes jeunes en âge de procréer
  - Un milieu social plus favorisé, un meilleur état de santé
  - Un plus grande propension à la prévention
  - Le contact avec le système de santé, i.e. les professionnels de santé, les gynécologues
- Pourquoi les femmes ne recourent-elles pas aux professionnels de santé ?
  - Des difficultés liées à l'accès géographique et financier des médecins
  - D'autres caractéristiques individuelles qu'on ne mesure pas :
    - Raisons culturelles, méconnaissance, craintes du dépistage en lui-même et des résultats

# Discussion

- Décision en 2018 de mettre en place un dépistage organisé
  - Peu de courriers envoyés depuis (Occitanie fin novembre 2019, Bretagne début décembre 2019)
- Juillet 2019 : modification des recommandations par la HAS
  - Test HPV en première intention tous les 5 ans pour les femmes âgées de 30 à 65 ans
  - Pour l'instant non remboursé par l'Assurance maladie (à partir de printemps 2020)
  - Possibilité d'un auto-prélèvement pour les femmes insuffisamment dépistées

Merci de votre attention